Aide ménager | Aide ménagère : détermination ciblée

RÉF | 8115

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Cette détermination ciblée vous donne accès à la formation diplômante d'aide-ménager(e) à l'EAFC (promotion sociale de niveau CESI).

Programme

- Rencontres de professionnels du secteur
- Visites de maison de repos, hôtels, hôpital
- Cours de communication
- Ateliers didactiques
- Etc.

Certification(s) visée(s)

Éventuellement attestation de participation de l'organisme

Type de formation

Organisme d'insertion socio-professionnelle (OISP) - Contrat de formation professionnelle pour chercheur d'emploi reconnu par Bruxelles Formation

ORGANISATION

Durée

3 semaine(s)

Horaire

lundi mardi mercredi jeudi vendredi en journée 9h00 à 16h00

Début

2 septembre 2024 suivi de la formation qualifiante d'aide-ménager à l'EAFC du 23 septembre à fin décembre 2024.

Coût

Gratuit

CONDITION D'ADMISSION

Etre chercheur d'emploi inoccupé.. Avoir au moins 18 ans.

Prérequis administratifs

Ne pas avoir le *certificat de l'enseignement secondaire supérieur* de plein exercice (CESS) ou une équivalence de ce certificat par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

- Avoir son domicile en Région bruxelloise
- Disposer d'une bonne condition physique

Connaître

Test d'admission de français et de calcul (4 opérations fondamentales et le système métrique) et entretien de motivation.

Remarques

Cette formation est organisée en partenariat avec Bruxelles Formation (BF tremplin).

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Participez à une des séances d'information : 30 juin, 26 août et 29 septembre 2024 à 10h à la Mission locale de Molenbeek. Contactez l'organisme au 0476/76.05.20 - 02/421.68.60

Organisme

Mission locale de Molenbeek
Boulevard Léopold II 101-103
1080 Molenbeek
Tél: 02 421 68 60
https://mloc1080.be/mlm/

Pour connaître les dernières informations publiées, consultez cette fiche sur Dorifor.be © Bruxelles Formation